

Nouvelles Brèves

— votre bulletin d'informations municipales —

Sommaire

Place de la République 1

Dossier spécial 2

Agenda 21 : 10 ans déjà !



Cartes d'identité :
nouvelles règles 3

Au conseil municipal 3

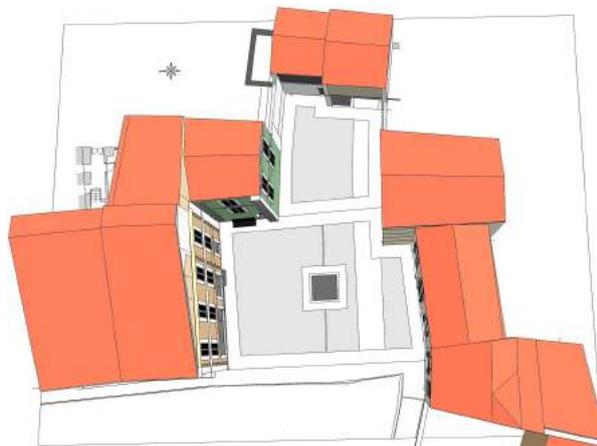
Brèves 4

Agenda 4

MAIRIE D'ASPET
Place de la République
31160 ASPET
Téléphone : 05 61 88 40 22
Télécopie : 05 61 88 44 03
Mail : mairie.aspet@wanadoo.fr
Web : www.mairie-aspet.fr



Réaménagement de la place de la République



det a rappelé l'historique de ce dossier depuis 2010, M. Pelvet, géologue, a ensuite décrit la nature du sol d'Aspet. Enfin, M. Testard a présenté l'avant-projet : il s'est inspiré du cadastre napoléonien et de l'histoire d'Aspet pour imaginer ce nouvel espace. Celui-ci prolongera la place existante et ac-

Nous vous avons présenté les lignes directrices du projet de réaménagement de la place dans le numéro de l'été dernier. Le projet a mûri depuis et nous vous proposons de faire le point. Après plusieurs rencontres avec les divers partenaires, Olivier Testard, maître d'œuvre, a pu proposer un pré-projet à la mairie qui a été validé par les élus et présenté lors de la réunion publique du 24 mars. Lors de la réunion, M^{me} Sarra-

cueillera une partie du marché de plein vent, des animations, spectacles... Le sol de la place sera composé de dalles de pierre et de béton désactivé, les façades seront reprises et enduites de chaux teintée dans la masse, assorties de fausses ouvertures. Les garages du fond, quant à eux, seront réhabilités à minima dans l'optique de projets encore à définir. Les travaux devraient s'achever fin 2017-début 2018.

Dessins d'exécution du projet



Agenda 21 : campagne Aspet propre

L'Agenda 21 de la commune d'Aspet a 10 ans cette année. Le moment idéal pour lancer une nouvelle campagne et de nouvelles actions de valorisation de la commune en lien avec le développement durable.

L'Agenda 21, élaboré en 2007, est un des premiers à avoir été mis en place sur le territoire, selon quatre axes stratégiques qui étaient les suivants : **promouvoir** le développement durable par l'éducation, la sensibilisation et l'exemplarité, **renforcer** la cohérence territoriale, **préserver** et **valoriser** les patrimoines naturels locaux et **renforcer** l'attractivité d'Aspet. De nombreuses actions ont vu le jour en dix ans, actions que nous vous avons dé-

taillées dans le numéro de printemps 2015 des Nouvelles Brèves.

La commune a décidé de lancer un nouveau programme ambitieux dans la continuité des deux derniers axes stratégiques de l'agenda 21 : préserver et valoriser les patrimoines naturels locaux et renforcer l'attractivité d'Aspet. Cette campagne de nettoyage sur la commune, intitulée « **Aspet propre** », a l'ambition de faire d'Aspet une ville où il fait bon vivre, et d'aider les personnes impliquées à participer à l'entretien de la commune.

Cinq domaines ont été plus précisément définis, sur lesquels la commune souhaite mettre l'accent :

1- abandon de véhicules/épaves sur le

domaine privé et public ;

2- stationnement prolongé sur le domaine public tant de particuliers que de professionnels ;

3- lavage de véhicules dans les rues de la commune ;

4- sites professionnels désaffectés non sécurisés ;

5- défaut d'entretien de parcelles avec ou sans débord sur le domaine public et les voisins.

Des actions seront menées pendant toute l'année 2017 en partenariat avec le SIVOM afin de sensibiliser les habitants à ces sujets. Le site internet de la mairie (rubrique développement durable), la presse, les Nouvelles Brèves relaieront ces informations régulièrement.

Aspet propre : trois actions menées par la commune et le SIVOM

Réfection de l'aire de tri en apport volontaire

Une aire de tri en apport volontaire se situe au pré commun avec une borne à bande bleue pour les papiers, journaux, magazines, une borne à bande jaune pour les emballages en carton, conserves et bouteilles en plastique, deux bornes à bande verte pour le verre, une borne pour les cartons grand format à l'usage des professionnels uniquement ainsi qu'une borne de récupération des vêtements. Beaucoup de personnes avaient pu constater que des ordures étaient souvent laissées au pied des bornes, rendant l'aire particulièrement sale et malcommode. Le SIVOM à la demande de la mairie est intervenu : l'aire a été nettoyée et le sol refait, les bornes repositionnées. Il est aussi prévu que les bornes soient relasurées au printemps afin de faire de cet endroit un lieu de dépôt plus agréable pour tous.



Drapeaux anti-crottes

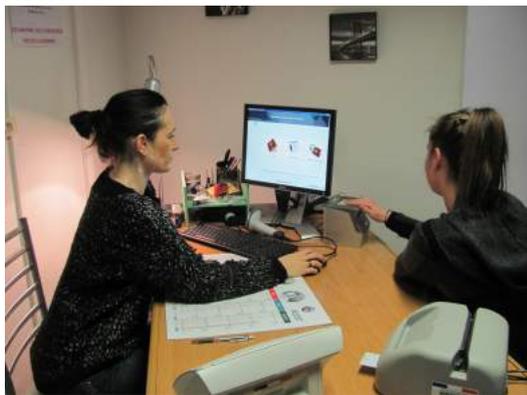
Le mois de janvier a vu fleurir une série de drapeaux jaunes plantés près des déjections canines dans toutes les rues de la ville. Ces drapeaux aux messages forts ont pour but de montrer de manière très visuelle le nombre de déjections laissées par des maîtres négligents. Il faut d'ailleurs rappeler que l'enjeu de cette lutte anti-crottes est aussi sanitaire, le risque étant, effectivement, que les déjections canines, si elles ne sont pas enlevées, soient emportées par la pluie jusque dans les égouts et les rivières qui seront alors polluées. Il est à noter que les premiers retours des Aspétois quant à cette démarche sont très positifs. Espérons qu'elle sera aussi incitative pour les propriétaires des animaux...



Rappelons qu'il existe un espace sani-canin au pré commun et des bornes de distribution de sacs plastiques.

Fleurissement de la ville

Les services techniques de la commune ont mis en place depuis un an de nouvelles techniques dans le fleurissement de la ville et l'entretien des espaces verts. Ainsi, par exemple, le broyat issu de la coupe des branches des arbres est utilisé en paillage au pied des plantes, permettant de réduire l'arrosage et d'empêcher les mauvaises herbes de pousser. La mairie s'est en outre dotée de matériel professionnel pour un arrosage raisonné et plus efficace. Enfin, les plants d'été sont mis en hivernage dans une serre afin d'être réutilisés au printemps suivant.



Validité de la CNI : quelques rappels

La durée de validité des cartes d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les cartes arrivant à expiration au 1er janvier 2014. L'allongement de cinq ans concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 et les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Cette prolongation ne s'applique pas aux mineurs et ne nécessite aucune démarche particulière. Si vous envisagez d'effectuer un voyage à l'étranger, il est conseillé de vous renseigner au préalable auprès du ministère de l'Intérieur sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique « services aux citoyens » car certains pays n'acceptent pas les cartes d'identité prolongées.

Depuis début mars 2017, la procédure de demande de carte nationale d'identité a changé : seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil, comme Aspet ou Saint-Gaudens, peuvent saisir les dossiers. Comme pour les demandes de passeport, la délivrance de la carte d'identité se fera uniquement sur rendez-vous. Le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent lors de la demande de carte d'identité. Il doit obligatoirement être accompagné par l'un des titulaires de l'auto-

rité parentale.

La demande est instruite par une plateforme spécialisée, ce qui devrait permettre d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Autre nouveauté, une pré-demande peut être faite en ligne sur <http://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire>.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie d'Aspet au 05.61.88.40.22.

Comptes-rendus des conseils municipaux des 22 décembre, 12 janvier et 6 mars

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DÉCEMBRE 2016

• **Trois conseillers communautaires sortants**, Josette Sarradet, Louis Barés et Patrick Barés, ont été reconduits dans leurs fonctions par 11 voix et une abstention à la nouvelle communauté de communes Cagire Garonne Salat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2017

• **Le projet de pose** de deux points lumineux à Fontagnères et à Sarradère, pour un montant total de 1 840 €, dont 481 € à la charge de la commune, a été approuvé à l'unanimité.

• **Pour la pose de 10 prises** guirlandes électriques, le conseil permet à la commune de régler au SDEHG 849 € sur les 3 258 € du montant total.

• **Une délégation de signature** a été donnée à Madame la maire pour un acte de servitude servant à la pose de tirants dans les maisons Cadéo et Subra de la place de la République.

• **Un prêt du conseil départemental**, d'un montant sans intérêt de 10 528,38 €, a été accepté pour entreprendre des travaux aux bureaux de la gendarmerie pour un montant total TTC de 22 967,72 €.

• **Après débat**, le conseil municipal, à l'unanimité, a considéré qu'il était inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », et

décide d'approuver l'opposition au transfert de cette compétence à la communauté de communes Cagire Garonne Salat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

• **C'est à l'unanimité** que le conseil municipal a désigné Patrick Barés comme représentant à la commission voirie de la communauté de commune Cagire Garonne Salat.

• **C'est à l'unanimité également** que Jean-Sébastien Billaud a été désigné comme représentant de la commune à la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la CC Cagire Garonne Salat.

• **Dans le cadre de l'amélioration** des conditions de stationnement au centre-bourg, la création d'un parking supplémentaire paraît nécessaire. Il aura une capacité de 30 places et sera situé dans la parcelle nord du « Par » (que les Aspétois nomment « Parc du général »), près du bâtiment Saint Jean-Baptiste. Le CM, à l'unanimité, a approuvé la constitution de ce dossier et la demande d'autorisation afférente.

• **Dans le cadre des travaux** de réaménagement de la zone touchée par les démolitions de la place de la République, la réfection et l'embellissement des façades bordant cet espace public sont nécessaires. Le conseil, à l'unanimité, a ap-

prouvé la dépose d'un dossier en demande d'autorisation.

• **La rénovation de deux appartements**, à Girosp et à l'ancien collège d'Aspet, nécessitent un prêt du conseil départemental. À l'unanimité, le conseil donne son accord de principe sur ces travaux, sur l'estimation prévisionnelle (16 333,30 € HT) et le plan de financement (8 166,65 € de prêt sans intérêt du Département).

• **Le camping municipal** avait fait l'objet d'un bail de « location-gérance » avec la SAS « La chasse aux papillons ». Son locataire-gérant, président de la société, a informé la commune de son souhait d'acquisition des lieux (bâti et non-bâti de l'espace camping, parcelles attenantes et fonds de commerce). La commune a demandé une évaluation de ce lot au service du Domaine de la Direction régionale des finances publiques. Il a été estimé à 65 000 €. Le président de « La chasse aux papillons », informé, a fait la proposition d'acquisition pour un montant de 60 000 €, compte-tenu de nombreux investissements déjà réalisés par ses soins. Le conseil, à l'unanimité de 12 membres exprimés, a accepté cette proposition d'achat dont la vente sera effective le 2 octobre 2017.

L'intégralité de ces séances peut être consultée sur le tableau d'affichage de la mairie, sous la halle, et sur le site www.mairie-aspet31.fr



Point numérique CAF



La CAF a mis en place un réseau de points d'accès numériques au sein de plusieurs mairies partenaires. Ces points numériques permettent à tous ceux qui le souhaitent d'avoir un accès dédié sur un ordinateur prévu à cet effet à tous les services en ligne proposés par la CAF : estimation des droits, demande de prestations, déclarations de ressources ou consultation de son compte. L'inauguration de ce point numérique s'est déroulée vendredi 17 mars à la mairie d'Aspet en présence des responsables départementaux de la CAF et des conseillers municipaux. Le point numérique est accessible aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie du lundi au vendredi le matin de 9h à 12h (sauf mardi 9h-10h) et le mercredi après-midi de 14h à 16h.

Accueil de lycéens étrangers

Le Centre d'échanges internationaux (CEI) recherche des familles d'accueil bénévoles pouvant recevoir des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Ces séjours permettent une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constituent une expérience linguistique et culturelle pour tous. Si l'expérience vous intéresse, vous pouvez contacter Céline Gazel au 05 61 80 57 93 ou par mail à : celine.gaz@hotmail.fr

Élections

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 07 mai, les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017. À

Avril

29 Tour auto optic 2000
29 Ouverture du camping « La chasse aux papillons »

Mai

8 Cérémonie commémorative
19 Ronde de l'izard (course cycliste)

Juin

3 Concert Du vent dans les cordes et Jean Ribet
11 Trail du Cagire

Un défibrillateur est présent sur la commune sous la halle de la Mairie



Numéros utiles

Pompiers	112/18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie	05 61 88 40 17
CC3V	05 61 94 86 50
Déchetterie	05 61 79 59 47
S.Eaux (Girosp, Gouillou)	05 61 88 56 64
S.Eaux (Aspet et autres)	05 62 00 72 80
Camping	05 61 88 51 55
Bibliothèque	05 61 88 52 55
Centre de loisirs	06 72 59 88 26
Trésor public	05 61 88 40 51

Aspet, deux bureaux de vote seront ouverts dès 8h : à l'ancienne école de Girosp, pour les électeurs habitant les hameaux de Girosp et Gouillou, à la salle de vote de l'ancien collège à Aspet, place Fauroux, pour tous les autres électeurs.

Les cartes d'électeurs nouvellement éditées cette année, ont été envoyées au domicile des électeurs. Pour ceux qui ont changé d'adresse, leur carte d'électeur sera à disposition au bureau de vote.

Formation aux premiers secours

Des sessions de formation de secourisme sont proposées par les sapeurs-pompiers toute l'année. Ces formations de 9 heures peuvent se dérouler en soirée ou le week-end selon la demande. Elles permettent d'obtenir l'attestation Prévention et secours civiques de niveau 1. Les sessions sont mises en place à partir de huit stagiaires minimum au tarif de 60 € par personne. Elles se déroulent au centre de secours et d'incendie d'Aspet. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact au centre d'incendie et de secours le mercredi et le vendredi à partir de 19h, ou par téléphone au : 05 61 89 85 60.

Club de lecture de la bibliothèque

La bibliothèque municipale Augustus Saint-Gaudens a maintenant son club de lecture. Une première séance qui a réuni quelques lecteurs

s'est déroulée le 1^{er} mars avec une présentation de livres « coup de cœur » et une discussion sur l'organisation des séances futures. À chaque séance, un thème, un genre ou un auteur sera mis en avant et au cœur des échanges. La prochaine séance aura lieu mercredi 5 avril à 18h à la bibliothèque autour d'une sélection de bandes-dessinées adultes. Un temps sera réservé à la fin de chaque séance pour présenter son livre coup de cœur pour ceux qui le souhaitent. Un prix du club de lecture de la bibliothèque d'Aspet sera décerné à la fin de l'année. Le club de lecture est ouvert à tous, adolescents et adultes, qu'ils soient inscrits ou non à la bibliothèque.

SICASMIR

La maison des aidants du Comminges (SICASMIR) propose un service gratuit destiné aux aidants et aux proches fragilisés par la maladie d'Alzheimer ou un syndrome apparenté. Un atelier intitulé « Relais Mémoire », destiné aux personnes souffrant de troubles de la mémoire (maladie de type Alzheimer ou autres) a été mis en place sur la commune d'Aspet le jeudi après-midi tous les 15 jours.

Ces personnes sont accueillies à la salle de vote, où elles peuvent pratiquer des activités de stimulation cognitive, corporelle et sensorielle avec le soutien de professionnels. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact auprès de la maison des aidants au : 05 67 48 70 00.

ALAE "Les bricoleurs du Cagire"



À l'automne-hiver 2016, les enfants ont eu l'occasion de faire des activités variées, manuelles et créatives et des activités en lien

avec la nature. Une sortie à la station du Mourtis a même été organisée avec au programme fabrication d'igloo, land-art, luge... Le printemps s'annonce maintenant riche de nouveaux projets. Un potager est en préparation et permettra de réaliser des animations avec petits et grands. Les maternelles poursuivront leurs activités sur le thème des oiseaux avec la visite d'une volière et ils s'initieront à l'accrobranche. Les plus

grands s'initieront à l'escalade, au tennis, au fresbee et à l'entretien de leur potager. Toutes les productions d'art plastique seront exposées pendant « Aspet s'expose » et l'atelier chant présentera son travail lors de la kermesse de l'école le 16 juin. Pour clôturer l'année, les enfants iront tous à la cabane de l'escalette, accompagnés par un professionnel de la montagne, afin de découvrir le métier de berger.